



La Santadrionne



LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT ANDRÉ DE BOÈGE
MARS-AVRIL 2015 - N° 6

Edito

Les affaires scolaires tiennent une place prépondérante en ce début d'année. L'école est un peu l'âme d'un village et il est normal que son bon fonctionnement fasse partie des priorités de la commune. Du reste, la fermeture de l'école de la Corbière ne manquera pas de rendre certains d'entre nous nostalgiques et un dossier lui sera consacré dans le prochain bulletin municipal.

Ce numéro de la Santadrionne est aussi l'occasion de laisser la plume au président d'APAR'ça qui souhaitait vous présenter la nouvelle association pour l'animation rurale de Saint André.



L'école arrive par les airs !

Une salle de classe modulaire « Portakabin » modèle Titan de 54m² a été installée au chef lieu mardi 21 avril. Elle permet ainsi le rassemblement des élèves et l'accueil d'une des deux classes le temps des travaux.

Les horaires de l'école seront désormais les mêmes pour tous :
8h30-11h30 tous les matins ;
13h30-15h45 le lundi et vendredi ;
13h-15h15 le mardi et jeudi.

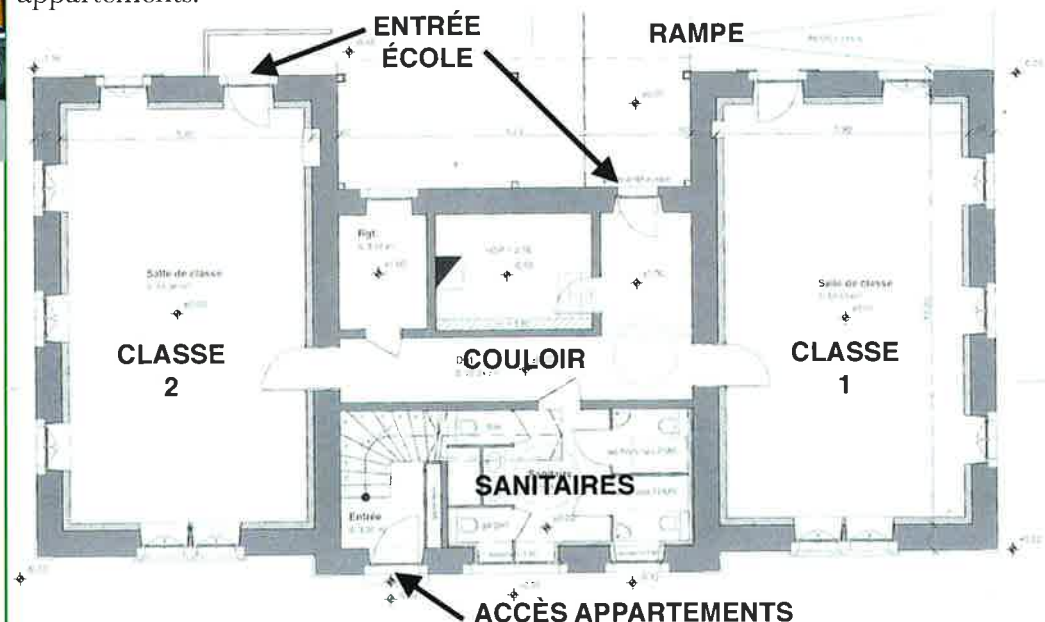
Le rassemblement des deux classes

Le projet de rassembler les deux classes de l'école primaire au chef-lieu n'est pas nouveau. Il explique en partie la décision prise par l'ancienne équipe municipale de rénover le presbytère et d'en faire la nouvelle mairie. Les justifications sont nombreuses : il s'agit de réduire les navettes, de moins bousculer les enfants et de leur permettre de profiter pleinement des temps récréatifs, de mieux encadrer les élèves avec la présence de deux enseignants et de permettre à ces derniers de mieux se concerter. En outre, c'est l'occasion d'offrir une structure plus adaptée, modernisée et respectant les normes, notamment en ce qui concerne l'accueil éventuel de personnes à mobilité réduite.

L'inauguration de la nouvelle mairie permet donc de commencer les travaux d'aménagement des deux classes. Des études pour renforcer le bâtiment ont été entreprises, les premiers plans ont été réalisés et les appels d'offres ne devraient plus tarder. L'accès aux classes se fera désormais depuis la cour de récréation actuelle avec l'aménagement d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite. Un couloir central desservira les différentes pièces dont un espace sanitaire adapté. L'accès aux appartements du premier étage sera séparé et se fera côté route. Une dalle sera réalisée entre les classes et les appartements.

LA QUESTION DES EFFECTIFS

Si les effectifs nécessaires au maintien des deux classes sont assurés pour les années suivantes, la question semblait plus délicate pour l'année scolaire 2015-2016. Nos prévisions comptabilisent pour l'instant 26 élèves, 14 en CP-CE1-CE2 et 12 en CM1-CM2. Le directeur académique n'a finalement pas prévu de fermeture de classe et **nous aurons donc bien les deux classes à la rentrée de septembre.**



Lettre du président de l'association « A.P.A.R. ' ça »

Comment ne pas retenir le sigle adopté par l'ensemble des membres fondateurs de votre nouvelle association d'animation rurale de St André, sigle rappelant en partie celui d'une première association qui fit vibrer St André durant 20 ans pour s'éteindre en 2003.

Ce 20 mars où chacun avait été convié pour l'assemblée générale constitutive, une trentaine de personnes se sont jointes pour valider cette démarche.

Au-delà de cette présence de jeunes et d'ânés qui est un encouragement, tous font partie des membres fondateurs disposés à prêter main forte au premier comité.

Ont été élus membres du Comité : Julien BOSSON, Mélanie RUHIN, Pierre RUHIN, Mylène CHIAPPANI, Jérôme BLANC, Daniel VIGUIER, Pierre IBANEZ, Yves MANSAY, Annette WEISS, Yvon CALVEL.

Aussi, pour administrer votre Association les membres ont nommés :

- Yvon CALVEL, Président,
- Mélanie RUHIN, Vice-Présidente,
- Julien BOSSON, Trésorier,
- Pierre IBANEZ, Trésorier Adjoint,
- Pierre RUHIN, Secrétaire,
- Mylène CHIAPPANI, Secrétaire Adjointe.

Les idées ne manqueront pas pour permettre à chacun de venir partager, échanger et faire la fête ; vous êtes également force de proposition, nous sommes à l'écoute de tout ce qui peut permettre de rassembler notre village à travers la diversité des thèmes, vos souhaits et vos expériences.

Nous venons de poser les fondations, il nous faut construire et je suis fier que les jeunes soient bien représentés dans cette nouvelle équipe, jeunesse garante de la pérennité.

Un brin nostalgique, je suis très enthousiaste devant l'implication spontanée de tous les présents de ce 20 mars, sachons encourager et accompagner nos jeunes.

Le 30 Août, reprenez cette date, fête inter-villages « Intercommunale » organisée par St André, détenteur du trophée ; un flyer reprenant le déroulement de la journée vous parviendra : nous comptons sur votre présence.

L'inauguration de la mairie



Le 11 avril 2015 a été inaugurée notre nouvelle mairie. Le maire et les conseillers remercient toutes les personnes qui ont participé à cet événement et espèrent que vous avez apprécié ce moment de convivialité.

Rappel : Avec l'arrivée des beaux-jours, les activités au jardin vont bon train. Merci toutefois de respecter la tranquillité des voisins et de ne pas tondre le dimanche. Nous rappelons aussi qu'il est interdit de laisser divaguer vos chiens (art. 211-19-1 du Code Rural).

A noter dans les agendas !

Les prochaines fournées de la Mie Cally : les dimanches 7 juin et 30 août.

Le vide grenier organisé par APAR'ça avec le concours de l'APE aura lieu le dimanche 21 juin au chef-lieu.

La fête de fin d'année des élèves de l'école primaire se tiendra le vendredi 26 juin dans la salle des fêtes.

Les jeux inter-villages de la Vallée Verte auront lieu à St André le dimanche 30 août.

Brèves

- La commission extra-municipale chargée de rédiger le règlement forestier de la commune a réalisé un premier document. Toutefois il est nécessaire de déterminer l'emplacement d'une ou de plusieurs aires de dépôt du bois pour obliger les demi-chargeurs sur les grumiers et ainsi préserver le bon état de nos routes.
- La réalisation du bulletin municipal 2015 se poursuit. N'oubliez pas de nous communiquer vos éventuels articles à publier dans la rubrique libre-expression.
- L'INSEE va procéder prochainement à une enquête statistique sur la formation et la qualification professionnelle auprès de 45 000 personnes. Certains Santadriens ont été sélectionnés et seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte officielle.
- La commission scolaire travaille sur l'organisation des TAP (temps d'activités périscolaires) pour l'année prochaine. Le Conseil d'école a approuvé l'idée de les organiser désormais le jeudi après midi pour faciliter le recrutement des animateurs. Les démarches sont en cours auprès du rectorat. Une professeure de théâtre et une professeure d'initiation aux arts du cirque ont été contactées et doivent signer prochainement un contrat avec la mairie.